

Identitovigilance : bilan et perspectives

Enjeux d'actualité Messages clés

Pr Béatrice Crickx et Marie Guerrier pour la Commission Identitovigilance centrale

CME du 6 février 2018

■ Commission centrale d'identitovigilance (CCIV)

- ▶ *Depuis fin 2015*
- ▶ *Présidée par Jean-Baptiste HAGENMÜLLER et co-présidée par Béatrice CRICKX*
- ▶ *Réunion tous les trimestres*
- ▶ *Composée des présidents des commissions locales d'identitovigilance, de représentants de la DSI, de la DÉFIP, de la DAJ, de la DSAP, de la DPUA*
- ▶ *Secrétariat assuré par le département Qualité et gestion des risques de la DOMU*

■ Mission Identitovigilance (Marie Guerrier) au sein du département Qualité et gestion des risques (Christine GUÉRI), DOMU

- ▶ *Animation des groupes de travail issus de la CIV centrale*

■ Commissions et cellules locales d'identitovigilance dans tous les GH

- ▶ *Coordination des actions en matière d'identitovigilance au niveau des GH*
- ▶ *Gestion des problèmes d'identitovigilance par les cellules locales d'IV*

Quelques chiffres clés d'identitovigilance

- ▶ *Nombre et taux de doublons dans le SIU au 23 janvier 2018 :*
 - **280 164** doublons sur 7 805 790 identités (soit 3,59%)
- ▶ *Nombre de fusions : **837 914** depuis mi février 2016*

Projets clés avec des enjeux en matière d'identitovigilance :

- ▶ *Fin du déploiement du module B1 de gestion des identités Orbis*
- ▶ *Doctolib*
- ▶ *GAM*
- ▶ *Portail patient: date d'ouverture prévue en juin 2018*
- ▶ *Projet Terr e.santé*

Évaluation de la qualité du SIU

- *Taux actuels de suivi : % doublons, % identités confirmées*
- *À compléter par de nouveaux indicateurs :*
 - *Identité confirmée pour les patients pris en charge*
*Environ **1/3** des patients pris en charge à l'AP-HP ont une identité confirmée*
 - *Taux de remplissage des traits d'identité et de conformité au numéro de Sécurité Sociale (AME)*

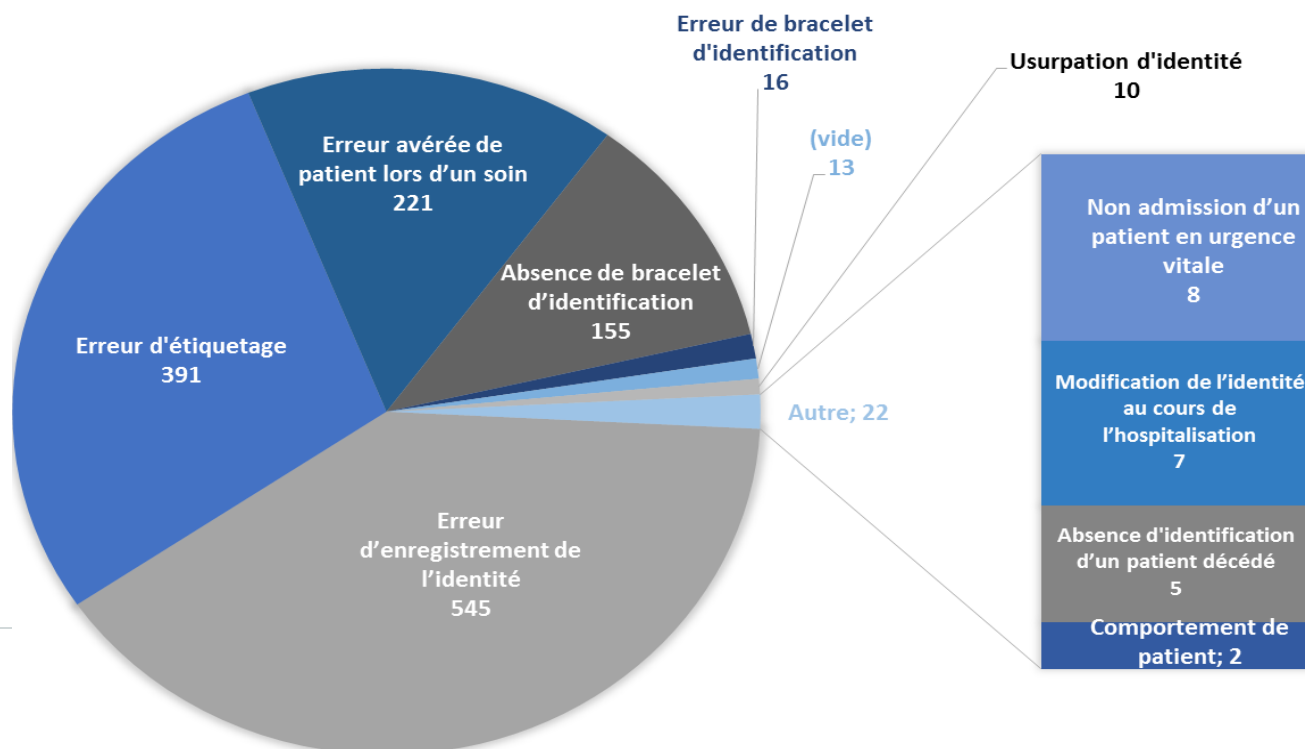
■ 4 ÉIG en 2017 avec une erreur avérée de patient

- ▶ Erreur de pose de picc line,
- ▶ Erreurs transfusionnelles ABO
- ▶ Erreur d'une injection sous ténonnaire (anesthésie en OPH)

■ Nombre total d'erreurs d'identification : 1 373

- ▶ Erreurs d'identification : 1 097
- ▶ Erreurs en lien avec l'hémovigilance : 105
- ▶ Erreurs en lien avec les erreurs médicamenteuses : 171

LES TYPOLOGIES DES ERREURS D'IDENTIFICATION



■ Les erreurs de patient concernent TOUS les actes de soins

- ▶ *Prélèvement, notamment détermination de groupe*
- ▶ *Transfusion sanguine, notamment plaquettes*
- ▶ *Administration et prescription médicamenteuse*
- ▶ *Transport interne (jusqu'au bloc) et externe*
- ▶ *Médecine nucléaire (tep scan) et imagerie (dont scanner)*

■ Les erreurs d'enregistrements :

Doublon : plusieurs identités (IPP) existent pour un même patient dans la base d'identités

Collision : une même identité (IPP) est attribuée à au moins deux patients différents

- ▶ ***Conséquences : données médicales non disponibles ou erronées***
- ▶ *Ex = Allergie méconnue*
- ▶ *Ex = Porteur de BMR méconnu : 50 patients contact et arrêt des admissions*
- ▶ *Ex = Imagerie attribuée à un mauvais dossier*
- ▶ *Ex = Fraudes pour prescriptions médicaments coûteux*

■ Les absences de bracelet : *bloc, secteurs interventionnels, imagerie, salle de naissance et nouveau-nés, salle mortuaire*

■ CONFIRMER LES IDENTITÉS

- *Vérification par l'ensemble des acteurs y compris les **médecins et le patient***
- *Augmenter le taux de patients pris en charge avec une identité confirmée pour une meilleure sécurisation des soins*
- *Présentation d'une pièce d'identité*
- *Campagne de communication sur la confirmation des identités*

■ COMPLÉTER LE DISPOSITIF DE FORMATION PAR UNE PLATE-FORME E-LEARNING (COURANT 2018)

- *Formation tout public s'appuyant sur le contenu des formations en présentiel*
- *QCM, vidéos de sensibilisation et analyse de retour d'expérience*
- *2000 personnes formées en 2017 à l'identitovigilance*

■ PRENDRE EN COMPTE LES RÈGLES D'IDENTITOVIGILANCE DANS TOUS LES ACHATS

▶ *Note à destination de la direction d'ACHAT transmise le 1^{er} février 2018*

■ LE DOSSIER PARTAGÉ → RENFORCER LA CONFIDENTIALITÉ

▶ *Informers les personnels sur les obligations liées au secret médical/professionnel et sanctions en cas de non respect*

- Diffusion de la note DG/Pdt CME transmise le 20 octobre 2017

▶ *Mieux garantir la confidentialité dans les outils :*

- Expression des besoins en matière de confidentialité renforcée en cours d'étude par AGFA

▶ *Procédure transitoire en phase de test*

- (IVG/Personnels patient AP-HP/VIP)

▶ *Restriction des habilitations à l'enregistrement des identités (travaux de la commission centrale des habilitations)*